

Chaque année, Nîmes Métropole lance un nouvel appel à projets : #DéDé.

Avec une dotation de **100 000 €** en investissement par an, Nîmes Métropole souhaite soutenir et accompagner l'innovation au service du développement durable. En aidant à la création de nouvelles activités, services, produits, procédés ou à l'amélioration d'activités, Nîmes Métropole souhaite contribuer à soutenir les initiatives qui conduiront le territoire vers un développement plus performant, responsable et exemplaire.

Vous avez un projet, candidatez à #DéDé !

#DéDé est ouvert du 11 février au 19 avril 2019

Qui peut candidater ?

#DéDé s'adresse aux :

- Entreprises et associations ou autres structures publiques ou privées implantées sur Nîmes Métropole ou menant une activité sur ce territoire.
- Porteurs de projets de création d'entreprise, d'association (ou toute autre forme juridique de structure) souhaitant s'implanter sur le territoire de l'agglomération.

Modalités de participation

En quoi consiste l'appel à projets ?

L'appel à projets a pour vocation d'accompagner de nouveaux projets de développement durable dans leur réalisation. Il se matérialise par une convention de partenariat et une subvention versée en une seule fois, non reconductible.

Conditions d'éligibilité

Le projet proposé doit répondre aux critères suivants pour être éligible :

- Le projet doit **bénéficier au territoire de l'agglomération** (le projet doit se dérouler sur le territoire).
- Le projet doit **être porté par le public identifié**.
- Le projet doit correspondre à l'une des **3 catégories de projets** que Nîmes Métropole a choisi de soutenir (création de structure, amélioration d'activités existantes, création de nouveaux services, produits ou procédés).
- Le projet ne doit pas être réalisé mais peut avoir démarré.

En pratique, comment candidater ?

Prenez connaissance du règlement et si votre projet entre dans le cadre de l'appel à projets, téléchargez et remplissez la fiche de candidature.

Renvoyez la fiche de candidature, en précisant "candidature à l'appel à projets Développement Durable" :

- **par e-mail** au service Développement Durable :
developpementdurable@nimes-metropole.fr

OU

- **par courrier** à l'adresse suivante : Nîmes Métropole - Direction aménagement et développement durables - 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes cedex 9

Et ensuite ?

Votre candidature sera instruite par un jury. Vous serez contacté éventuellement pour recueillir de plus amples informations sur votre projet.

Si votre projet est pré-sélectionné, vous serez convoqué pour une audition devant le jury.

Une remise des prix est organisée chaque année pour annoncer les projets lauréats !

Si votre projet n'est pas sélectionné, vous serez informé par mail.

Les lauréats 2018

9 projets sélectionnés pour 90 000 euros de dotations distribuées !

- **Projet coup de cœur 2018, "Du jardin à l'assiette"** porté par **l'association Cannelle**. A travers cette initiative de l'école maternelle Jean Moulin (quartier du Chemin Bas d'Avignon) l'équipe enseignante a créé un véritable outil pédagogique et de partage tourné vers le quartier. Tout le monde s'y met pour jardiner et cuisiner en découvrant les secrets d'une bonne alimentation et le respect de l'environnement. La subvention servira à acquérir une cuisine mobile ou à installer une cuisine pour accueillir les ateliers - un beau projet partenarial que l'on suivra de près ! (dotation : 15 000 €) - estelle.albenquechevalier@gmail.com
- Après Le Spot et Chez mémé, **l'association Locomotiv** poursuit la création de tiers-lieux avec l'Archipel. Cette nouvelle plateforme de coopération et d'innovation sociétale dans le quartier Richelieu favorise des dynamiques de projets entre coworkers - un futur projet lauréat de #DéDé sera peut-être imaginé au sein de cet espace favorable à l'innovation ... (dotation : 13 000 €) - locomotivnimes@gmail.com
- **L'association Cit'en** initie le premier projet d'énergie partagée citoyenne sur l'agglomération avec la création d'une grappe de toitures photovoltaïques. Particuliers, entreprises, collectivités, vous êtes tous invités à rejoindre le projet qui a aussi reçu le soutien de la Région Occitanie - Ce projet participe à l'ambition régionale partagée par Nîmes Métropole de territoire à énergie positive ! (dotation : 10 560 €) - Contact@citenciten.fr
- La toute jeune **association Happy Camper Compostage** souhaite créer une activité de collecte à vélo de déchets alimentaires auprès de restaurants, cantines, supermarchés et épiceries afin de les composter à proximité sur un jardin potager. Des ateliers de sensibilisation (permaculture, compostage, jardinage bio, ...) seront aussi proposés sur ce même lieu. Le projet est pensé 100% vert - il n'y a plus qu'à le faire pousser ! (dotation : 5 000 €) - tanzania.roach@gmail.com
- **L'association Cambo Roujo** va lancer la fabrication de farine et de pain traditionnel local avec le vieux moulin de la commune de La Calmette en cours de réhabilitation - un exemple de dynamique citoyenne à suivre ! (dotation : 2 000 €) - gerardblain@hotmail.fr
- Découvrir en famille la biodiversité et le patrimoine de l'agglomération en jouant sera bientôt possible grâce au développement de Biodivgo, jeu sur mobile et tablette développé par **l'entreprise ENEO**. Venez relever les défis ! (dotation : 8 000 €) - charles@eneo.fr
- L'entreprise nîmoise **Bestelma** d'éditions musicales et phonographiques se lance un véritable défi vertueux. Elle pourra très bientôt vous proposer des supports de musique en série limitée avec du packaging qu'elle réalisera elle-même à partir de matériaux de

récupération auprès des commerces et particuliers nîmois. Initiative d'économie circulaire à suivre ! (dotation : 20 000 €) - [contact\[at\]bestelma\[dot\]fr](mailto:contact@bestelma.dot.fr)

- **L'entreprise Air Lab Industrie** revient à #DéDé avec un nouveau projet visant à adapter leur trottinette électrique aux fauteuils roulants - légèreté et ergonomie sont les objectifs fixés pour proposer un nouveau produit compétitif (dotation : 10 000 €) - [info\[at\]airlab\[dot\]mobi](mailto:info@airlab.dot.mobi)
- **Thibault Garcia**, apiculteur nouvellement formé a de l'audace ; il a décidé de créer sa propre entreprise. Son objectif : proposer le parrainage d'abeilles aux entreprises et particuliers. Une belle activité qui participe à la préservation de la biodiversité ! (dotation : 7 500 €) - [Thibault.garcia\[at\]tavanell\[dot\]fr](mailto:Thibault.garcia@tavanell.dot.fr)

